

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

Karnalyte Resources Inc.
104 - 26 Crystalridge Drive
Okotoks (Alberta) T1S 2C3

Rubrique 2 Date du changement important

Le 1^{er} septembre 2011

Rubrique 3 Communiqué

Le 1^{er} septembre 2011

Rubrique 4 Résumé du changement important

Karnalyte Resources Inc. a annoncé l'obtention d'une évaluation des ressources, mise à jour, à l'égard de sa propriété de potasse située près de Wynyard, en Saskatchewan. Le rapport technique, en vigueur le 30 août 2011 et intitulé « *Resource Estimate for the Wynyard Carnallite Project, Subsurface Mineral Permit KP 360A and Subsurface Mineral Lease KLSA 010, Saskatchewan, Canada* » (le « rapport »), a été préparé par ERCOSPLAN Ingenieurgessellschaft Geotechnik und Bergbau mbH et North Rim Exploration Ltd., conformément au Règlement 43-101.

Les points saillants du rapport comprennent notamment ce qui suit :

- Tonnage net indiqué de KCl de 201,3 millions de tonnes métriques (« MTM »), une augmentation de 258 % par rapport aux 56,19 MTM déclarées dans les évaluations précédentes.
- Tonnage net indiqué de $MgCl_2$ de 167,9 MTM, une augmentation de 235 % par rapport aux 50,16 MTM déclarées dans les évaluations précédentes.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Voir le communiqué joint aux présentes en annexe A.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet

Rubrique 6 **Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue***

Sans objet

Rubrique 7 **Information omise**

Aucune

Rubrique 8 **Membre de la haute direction**

Robin Phinney, président et chef de la direction

Rubrique 9 **Date de la déclaration**

Le 1^{er} septembre 2011

ANNEXE A

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

KARNALYTE ANNONCE UNE IMPORTANTE AUGMENTATION DE SES RESSOURCES DE POTASSE ET DE MAGNÉSIUM

Calgary, Alberta (le 1^{er} septembre 2011) – Karnalyte Resources Inc. (« Karnalyte » ou la « société ») (symbole à la TSX : KRN) a annoncé aujourd'hui l'obtention d'une évaluation des ressources, mise à jour, à l'égard de sa propriété de potasse (la « propriété de Karnalyte ») située près de Wynyard, en Saskatchewan. Le rapport technique, entré en vigueur le 30 août 2011 et intitulé « *Resource Estimate for the Wynyard Carnallite Project, Subsurface Mineral Permit KP 360A and Subsurface Mineral Lease KLSA 010, Saskatchewan, Canada* » (le « rapport »), a été préparé par ERCOSPLAN Ingenieurgesellschaft Geotechnik und Bergbau mbH (« ERCOSPLAN ») et North Rim Exploration Ltd. (« North Rim »), conformément au Règlement 43-101.

Les points saillants du rapport comprennent notamment ce qui suit :

- **Tonnage net indiqué de KCl de 201,3 millions de tonnes métriques (« MTM »), une augmentation de 258 % par rapport aux 56,19 MTM déclarées dans les évaluations précédentes*.**
- **Tonnage net indiqué de MgCl₂ de 167,9 MTM, une augmentation de 235 % par rapport aux 50,16 MTM déclarées dans les évaluations précédentes*.**

Le rapport indique ce qui suit : « Le projet contient, au total, 4 984 MTM de ressources indiquées (carnallite et sylvite) avec un contenu moyen pondéré de KCl de 14,4 %, qui comprend 4 046 tonnes de carnallite et un contenu moyen pondéré de MgCl₂ de 15,1 %. Avec un pourcentage typique de récupération par extraction par solution de 27,5 % pour le carnallite et de 30 % pour la sylvite, cela se traduit par une extraction possible de 201,3 millions de tonnes de KCl et de 167,9 millions de tonnes de MgCl₂. »

« L'évaluation des ressources mise à jour est incroyablement encourageante du fait que nous avons trouvé de nouvelles ressources de potasse, d'un volume beaucoup plus important que celui identifié au moment de l'évaluation préliminaire de 2010 », de déclarer Robin Phinney, président et chef de la direction de Karnalyte. « Nous avons auparavant exposé assez de ressources dans la zone de développement actuelle pour une production d'une durée de 30 ans à l'usine de production de 2 millions de tonnes par année ce vers quoi nous travaillons actuellement. Ces nouvelles ressources identifiées par le rapport mis à jour sont 3,6 fois plus importantes que celles identifiées dans le cadre de l'évaluation préliminaire de 2010. Ces ressources sont établies en fonction d'environ 20 % (17 500 acres) de notre zone visée par le bail et les permis dont il reste encore 80 % à explorer. »

** Les évaluations des ressources antérieures ont été publiées dans le rapport technique de la société conforme au Règlement 43-101 intitulé « Preliminary Assessment Study, Wynyard Carnallite Project, Subsurface Mineral Permit KP 360, Saskatchewan, Canada » (l'« évaluation préliminaire de 2010 »). L'évaluation préliminaire de 2010, en vigueur le 26 août 2010, a été effectuée par ERCOSPLAN, North Rim et Foster Wheeler USA Corporation. Les personnes qualifiées, selon la définition qu'on en donne dans le Règlement 43-101 (les « personnes qualifiées »), dans le cadre du rapport sont le D^r Henry Rauche, P. Geo., Ph.D., le D^r Sebastiaan van der Klauw, P. Geo., Ph.D., M. Mo Molavi, M. Eng. P. Eng.,*

M. Earl Gebhardt, P. Eng., M. Stephen P. Halabura, M. Sc. P. Geo, M^{me} Debbie Shewfelt, M. Sc., P. Geo et M. Paul Rogers, P. Eng. L'évaluation préliminaire de 2010 est disponible sous le profil de Karnalyte, sur SEDAR, à www.sedar.com.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des ressources minérales de la propriété de Karnalyte identifiées dans le rapport.

SOMMAIRE DES RESSOURCES INDIQUÉES						
	Teneur moyenne ³ de KCl (%)	Teneur moyenne ³ de MgCl ₂ (%)	Teneur en place (MTM) ^{1,2}	Total du tonnage extrait ⁴ (MTM)	Tonnage net de KCl ^{5,6} (MTM)	Tonnage net ² de MgCl ₂ ^{5,6} (MTM)
Carnallite exploitable⁷	13,80 %	15,09 %	4 046	1 112	153,5	167,9
Sylvite exploitable⁷	16,98 %		938	282	47,8	
Total de KCl⁷	14,4 %		4 984	1 394	201,3	

SOMMAIRE DES RESSOURCES PRÉSUMÉES						
	Teneur moyenne ³ de KCl (%)	Teneur moyenne ³ de MgCl ₂ (%)	Teneur en place (MTM) ^{1,2}	Total du tonnage extrait ⁴ (MTM)	Tonnage net de KCl ^{5,6} (MTM)	Tonnage net ² de MgCl ₂ ^{5,6} (MTM)
Carnallite exploitable⁷	13,75 %	14,93 %	4 624	1 271	174,8	189,9
Sylvite exploitable⁷	17,20 %		1 561	468	80,6	
Total de KCl⁷	14,6 %		6 185	1 739	255,4	

Notes :

1. MTM = millions de tonnes métriques
2. Des zones ont été exclues, soit 10 % en raison d'anomalies imprévues à l'intérieur de la zone du levé sismique tridimensionnel et 25 %, en raison d'anomalies imprévues à l'extérieur de la zone du levé sismique tridimensionnel.
3. « Teneur moyenne de KCl » et « Teneur moyenne de MgCl₂ » font référence aux moyennes pondérées.
4. Le taux d'extraction variable (27,5 % pour les mines de Patience Lake et de Belle Plaine et 30 % pour celle d'Esterhazy).
5. « Tonnage net de KCl » et « Tonnage net de MgCl₂ » font référence au montant total de KCl et de MgCl₂ exploitable dans la zone visée par le projet (c.-à-d., zone X puissance X densité (sylvite et carnallite) x teneur x déductions). Les déductions comprennent le taux d'extraction variable (27,5 % pour les mines de Patience Lake et de Belle Plaine et 30 % pour celle d'Esterhazy).
6. « Tonnage net de KCl » et le « Tonnage net de MgCl₂ » étaient indiquées à titre de ressources nettes de KCl et ressources nettes de MgCl₂ dans l'évaluation préliminaire de 2010.
7. Les valeurs totales sont des moyennes ou des sommes, selon le cas.

Le rapport est fondé sur dix puits de forage, y compris les trois puits originaux qui ont été analysés dans le cadre de l'évaluation préliminaire de 2010 et les sept puits de forage coulés plus tôt cette année à partir d'un emplacement situé à l'extérieur de l'actuelle zone de développement. Les façons de procéder suivantes ont été appliquées pour calculer les tonnages des ressources minérales :

1. La superficie qui doit être calculée est définie en mesurant la zone totale des terres minières de la Couronne attribuées à Karnalyte dans les limites du rayon d'influence du puits de forage et en déduisant les zones non détenues par Karnalyte tels que les terrains visés par des titres miniers en propriété franche et les zones réputées avoir été touchées par une dissolution de sels et des anomalies reliées à des effondrements;
2. Une déduction de 10 % de la zone est effectuée pour tenir compte des zones de dissolution de sels se trouvant sous l'échelle de résolution sismique dans les zones où l'on a effectué un levé sismique tridimensionnel et une déduction de 25 % est effectuée dans les zones où l'on a pas effectué de levé sismique tridimensionnel, puisqu'il y a là des risques plus élevés d'effondrements importants, fournissant ainsi une superficie nette;

3. Le volume (intervalle minéral) pour chaque superficie et chaque zone est calculé en multipliant la superficie nette par l'épaisseur des intervalles éventuels d'extraction par dissolution présents dans les mines de Patience Lake, de Belle Plaine et d'Esterhazy;
4. Le volume est multiplié par un facteur de densité calculé à partir de la constitution minéralogique de la roche de carnallite et de sylvite, identifiée par des analyses pour en déterminer la teneur, habituellement dans une fourchette de 1,8 à 2,1 t/m³, et ce, dans le but de fournir le tonnage sur place de sylvite et de carnallite.

Les ressources ont été transformées en tonnes de produits en utilisant les procédés suivants :

- a. Le tonnage sur place est multiplié par la concentration de KCl et, dans le cas du carnallite, avec la concentration de MgCl₂ afin d'obtenir le tonnage sur place de KCl et de MgCl₂;
- b. Une déduction de l'ensemble de la récupération provenant de l'extraction par dissolution est effectuée afin de fournir le volume de KCl et de MgCl₂ exploitable, puisque ceux-ci ne sont pas déclarées comme ressources;
- c. Une récupération habituelle de 90 % de l'usine de traitement (c'est-à-dire qu'aucune raffinerie n'arrive à une récupération de 100 %) est utilisée, et ce, afin d'évaluer le volume de KCl pouvant être produit à partir des ressources. On a utilisé une récupération de 85 % afin d'évaluer le MgCl₂.

Un exemplaire du rapport sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours. L'auteur principal du rapport est le D^r Henry Rauche, EurGeol, d'ERCOSPLAN. Les coauteurs sont le D^r Sebastiaan N.G.C. van der Klauw, EurGeol, d'ERCOSPLAN et M^{me} Lola Piché, P. Geo, de North Rim. Les auteurs sont des personnes qualifiées et ont examiné le contenu du présent communiqué.

La société mène actuellement une étude d'impact environnemental ainsi qu'une étude de faisabilité et prévoit en obtenir les résultats d'ici la fin de l'année 2011. L'étude de faisabilité examinera la rentabilité de la construction de l'usine d'extraction par dissolution qui aura d'abord une capacité de production de 500 000 tonnes de potasse par année, pour passer ensuite à 2 millions de tonnes de potasse par année. L'étude tiendra compte de l'analyse mentionnée précédemment à l'égard des dix puits de forage ainsi que deux autres puits de forage réalisés plus tôt cette année à des fins d'essais de dissolution et de mécanique de roches.

À propos de Karnalyte Resources Inc.

Karnalyte exerce des activités d'exploitation et de mise en valeur de produits de haute qualité de magnésium et de potasse pour les marchés industriel et agricole. Karnalyte prévoit exploiter un gisement minéral et en extraire du carnallite et de la sylvite à l'aide d'un processus d'extraction par dissolution, à des coûts concurrentiels et avec un minimum d'impact environnemental. Grâce à une approche progressive, la société prévoit construire et exploiter une usine d'extraction par dissolution d'une capacité initiale de 500 000 tonnes de potasse par année et de passer graduellement à 2 millions de tonnes de potasse par année. Karnalyte détient une participation de 100 % en ce qui a trait au permis d'exploration KP 360A et au bail de droits miniers souterrains KLSA-010 pour un terrain d'une superficie de 85 126 acres situé près de Wynyard, en Saskatchewan.

Mise en garde à l'intention du lecteur

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et plus particulièrement des énoncés prospectifs qui concernent les éventuelles opérations de la société. Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont fondés sur certaines attentes et hypothèses clés émises par Karnalyte, y compris celles visant la les éventuelles opérations de la société. Même si Karnalyte est d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, il ne faut pas s'y fier outre mesure car Karnalyte ne peut garantir leur concrétisation. Puisque les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futurs, ils comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes inhérents. Les résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux exprimés aux présentes en raison de bon nombre de facteurs de risque. Ces derniers comprennent, notamment, le défaut d'obtenir les approbations réglementaires nécessaires, les risques associés au secteur minier en général (par ex., les risques opérationnels liés à la mise en valeur, l'exploration et la production, les retards ou les modifications liés aux plans relativement à l'exploration ou au développement des projets ou aux dépenses en immobilisation, les incertitudes des estimations et des projections liées à la production, aux coûts et aux dépenses ainsi qu'aux risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement), au prix des marchandises et aux fluctuations des cours. Les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont donnés en date du présent communiqué et Karnalyte n'est aucunement tenue de les mettre à jour par suite de nouveaux renseignements ou événements, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables. Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales ne sont pas économiquement viables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Robin Phinney, président et chef de la direction
Ron Love, chef des finances et vice-président des finances
Julius Brinkman, vice-président, Expansion de l'entreprise
Téléphone : 403-995-6560
Courriel : info@karnalyte.com
Site Web : www.karnalyte.com